

Le SDI renouvelle son alerte face à l'aggravation des défaillances d'entreprises

Paris, le 31 juillet 2025 – Le Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI) alerte une nouvelle fois les pouvoirs publics. Les derniers chiffres publiés par Infogreffe dans son Baromètre National des Entreprises confirment une montée brutale des cessations d'activités en France, avec une intensité inédite chez les très petites entreprises (TPE). Malgré une hausse des créations, les défaillances explosent, les radiations s'emballent, et des milliers d'emplois de proximité sont aujourd'hui menacés.

Une tension économique confirmée par Infogreffe

Selon le Baromètre national des entreprises – T2 2025, publié par Infogreffe :

- 159 009 immatriculations (+9,8 %), mais insuffisantes pour compenser les sorties d'activité
- 15 600 ouvertures de procédures collectives (+5,3 %)
- 89 378 radiations d'entreprises (+30,6 % sur un an), dont 17 231 radiations d'office (+167,7 %)
- 54 000 emplois menacés, dont 21 000 déjà supprimés par liquidation judiciaire
- 30 000 ordonnances d'injonction de payer (+17,8 %), signal clair de tensions de trésorerie

Les secteurs les plus affectés sont : commerce, construction, transport, hébergement-restauration et services aux entreprises. Le SDI s'inquiète de la prédominance persistante des liquidations judiciaires, qui représentent encore près de 70 % des procédures.

En parallèle, les données collectées par le SDI auprès de dirigeants de TPE font apparaître une réalité encore plus fragile (ici: https://sdi-pme.fr/actus_et_ressources/etat-des-lieux-des-tpe-trimestre-2-2025/)

Les défaillances de TPE de 3 à 9 salariés augmentent à un rythme deux à deux fois et demi supérieur à la moyenne nationale

23 % des dirigeants envisagent de cesser leur activité avant la fin de l'année

Près d'un sur deux ne se verse plus qu'un revenu inférieur au Smic

26 % ont déjà procédé à une réduction d'effectifs

Les dispositifs de prévention sont encore très peu mobilisés, malgré leur efficacité

Ce que demande le SDI

Réduction immédiate des charges sociales et fiscales qui pèsent lourdement sur les TPE

Simplification des démarches administratives

Facilitation de l'accès au crédit, avec des solutions de trésorerie adaptées aux plus petites structures

Non-sacrifice des TPE sur l'autel de la rigueur budgétaire, comme le redoute le SDI à l'approche des arbitrages de rentrée

Une mobilisation indispensable

Le SDI appelle à une prise de conscience nationale. Sans réaction rapide, la disparition silencieuse de milliers de TPE continuera de déstructurer l'économie de proximité, en détruisant emplois, savoir-faire et lien social.